Date limite pour soumettre un projet au moyen du [formulaire en ligne](https://fs22.formsite.com/bcrp/Fonds-Despins-Breton/index.html): **26 septembre 2023 à minuit**

## Indications particulières pour la présentation du projet

* Les équipes sont invitées à prendre connaissance du [Guide de présentation](https://cpu.umontreal.ca/fileadmin/cpu/documents/enseignement-apprentissage/innovation/fonds-despins-breton/Fonds-Despins-Breton_Guide-presentation-des-projets.pdf) des propositions préparé à cette fin.
* Les propositions doivent être soumises en utilisant le [formulaire de mise en candidature en ligne](https://fs22.formsite.com/bcrp/Fonds-Despins-Breton/index.html), auquel est joint le présent formulaire de présentation du projet.
* Toutes les propositions respectant les conditions d’admissibilité seront évaluées par un jury, selon une série de critères précisés dans le guide.

## Conditions d’admissibilité

* Le projet doit être proposé par des équipes constituées d’au moins un ou une membre d’un cégep ou d’un collège privé du Québec et un ou une membre de l’Université de Montréal.
* La proposition doit désigner un établissement gestionnaire du projet. L’équipe soumettant le projet peut s’adjoindre des organismes ou établissements d’enseignement, mais ces partenaires ne peuvent agir à titre de gestionnaires du projet.
* Le projet doit avoir l’appui de la direction de chaque établissement d’enseignement participant et partenaire au projet (la direction des études pour le collégial et le vice-doyen ou de la vice-doyenne responsable pour l’Université de Montréal).
* Le projet doit être mis en œuvre entre le trimestre d’automne 2023 et la fin du trimestre d’hiver 2024   
  et se terminer entre le trimestre d’hiver 2025 et le trimestre d’automne 2025, soit une période maximale de 18 mois.

Pour toute question concernant le concours annuel du Fonds Despins-Breton,   
écrire un courriel à l'adresse : [fondsdespinsbreton@umontreal.ca](mailto:fondsdespinsbreton@umontreal.ca?subject=Concours%20annuel%20du%20Fonds%20Despins-Breton) .

Date limite pour présenter un projet en utilisant le [formulaire en ligne](https://fs22.formsite.com/bcrp/Fonds-Despins-Breton/index.html): **26 septembre 2023 à minuit**

|  |
| --- |
| Titre du projet (150 caractères environ) |
| Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. |
| Résumé du projet (10 lignes max.) |
| Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. |
| Problématique ciblée et pertinence |
| Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. |
| Objectifs poursuivis |
| Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. |
| Responsabilités et contributions des participants et participantes (cégeps et collèges et UdeM) |
| Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. |
| Responsabilités et contributions des partenaires (s’il y a lieu) |
| Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. |
| Retombées et résultats attendus |
| Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. |
| Plan de promotion, d’intervention et de diffusion des résultats |
| Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. |
| Échéancier de réalisation |
| Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. |
| Prévisions budgétaires |
| Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. |